

SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n° 582

SÉANCE du 2 AVRIL 2025

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 07/04/2025

Étaient présents :

Ernest AUCHART, Sébastien BERTOUT, Philippe CARTON, Jean-Marie DISTINGUIN, Charline DUMOULIN, Cédric DUPOND, Pierre GUILLEMANT, Jean-Paul LEBLANC, Catherine LIBESSART, Michel MATHISSART, Didier MICHEL, Jean-Claude PLU, Rogr POTEZ, Françoise ROSSIGNOL Murielle ROUSSEL, Sylvain ROY, Michel SEROUX, Françoise SIMON, Jean-Luc TILLARD, Bernard TOURNANT, Alain VAN GHELDER.

Absents excusés / Pouvoirs :

Daniel BOUQUILLON donne pouvoir à Philippe CARTON, Alain CAYET donne pouvoir à Jean-Marie DISTINGUIN, Nicolas DEFASCHELLE donne pouvoir à Charline DUMOULIN, Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Michel MATHISSART, Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Eric POULAIN donne pouvoir à Ernest AUCHART.

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 21
- Votants : 27
- Pouvoirs : 6

Vote :

- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vu la convocation en date du 27/03/2025, suite à la non atteinte du quorum du comité syndical en date du 26/03/2025 convoqué le 13/03/2025, et la non obligation d'atteinte du quorum lors de la séance du comité syndical en date du 02/04/2025.

Rapporteur : Michel MATHISSART

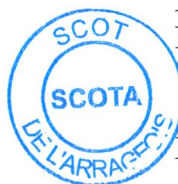
« BUDGET PRIMITIF 2025 »

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé , après avis favorable du bureau réuni le 19 mars 2025, d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2025.

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif de l'exercice 2025.



**Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Scota**

Françoise ROSSIGNOL

Note de présentation synthétique du budget primitif 2025

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 et son élaboration ont été marqués par les éléments suivants : (éléments de contexte économique, social, budgétaire, etc...)

1. Poursuite de la révision du SCoT
2. Le maintien du montant de la cotisation des intercommunalités
3. La maîtrise et l'optimisation des dépenses et des recettes

Structure du budget

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

1. La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes)

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des éléments suivants :

- ⑩ les salaires des agents du Scot;
- ⑩ l'entretien des locaux;
- ⑩ les achats de matières premières et de fournitures ;
- ⑩ les prestations de services effectuées ;

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement :

- ⑩ Au produit des cotisations dont le montant par habitant est maintenu ;

- ⑩ aux subventions, et participations versées par l'Etat et versement des opérations non réalisées fin 2024 et versées en 2025 dans le cadre des recettes des Rencontres Nationales des SCoT 2024

2. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Il s'agira pour l'année 2025 des études liées à la révision du SCoT

En recettes d'investissement, on trouve principalement les subventions d'investissement perçues, et le reversement de la TVA par l'État (le FCTVA)

Appréciation des ratios :

Le SCOTA n'a contracté aucun emprunt

L'édition du projet de BP 2025 annexé permet d'appréhender dans le détail le BP 2025

			Envoyé en préfecture le 29/04/2025			
DEPENSES FONCTIONNEMENT			Reçu en préfecture le 29/04/2025			
Compte	Libellé	BP 2025	Compte	Libellé	REPORT 2024	PROP. 2025
CHAPITRE 023		0,00	CHAPITRE 16		BP 2025	
023 Virement à la section d'investissement		0,00	168751 GFP de rattachement			0,00
CHAPITRE 011		225 076,00	CHAPITRE 20		0,00	255 000,00
60621	Combustibles	100,00	202	Frais d'études d'élaboration de modifications et de rév....	0,00	250 000,00
60622	Carburant	1 500,00				250 000,00
60623	Alimentation	800,00	2031	Frais d'études	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	2051	Concessions et droits similaires	0,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00				5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	CHAPITRE 21		0,00	246 733,00
6068	Autres matières et fournitures	92 076,00	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	3 000,00
611	Prestation de service	12 000,00	2184	Mobilier	0,00	4 000,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	2182	Matériel de transport	0,00	0,00
61351	Locations mobilières	0,00	2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
61358	Autres locations	9 500,00	2188	Autres immobilisations corporelles D Equil.	0,00	239 733,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 600,00	CHAPITRE 040		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	500,00	13911	Subvention d'équipement Etat-Ets publics		0,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	13912	Subvention d'équipement Région	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	2802	Frais d'études d'élaboration de modifications et de rév. des ...	0,00	0,00
6161	Multirisques (dont assurance statutaire)	10 000,00	28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 500,00	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	28184	Mobilier	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	CHAPITRE 10			0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00	10222 F.C.T.V.A.			0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00				0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00				
6226	Honoraires	0,00				
6231	Annonces et insertions	3 000,00				
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00				
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00				
6238	Divers	800,00				
6251	Voyages et déplacements	7 000,00				
6256	Missions	1 100,00				
6257	Réceptions	2 500,00				
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00				
6262	Frais de télécommunications	4 500,00				
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00				
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00				
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00				
CHAPITRE 012		263 800,00				
6218	Autre personnel extérieur	120 000,00				
6331	Versement de transport	0,00				
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00				
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	900,00				
64111	Rémunérations Titulaires	120 000,00				
64112	NBI, SFT et IR	2 500,00				
64118	Titulaires - Autres	5 000,00				
64131	Rémunérations Non titulaires	6 500,00				
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 000,00				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 000,00				
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00				
6488	Autres charges	400,00				
CHAPITRE 65		125 400,00				
6531	Indemnités	93 500,00				
6532	Frais de mission	7 000,00				
6533	Cotisations de retraite	500,00				
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 000,00				
6535	Formation des élus	3 000,00				
65888	Charges diverses de la gestion courante	100,00				
6574	Subvention aux associations et autres personnes de dts privés	1 300,00				
CHAPITRE 67		100,00				
678	Autres charges exceptionnelles	100,00				
CHAPITRE 042		81 480,00				
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	81 480,00				
TOTAL		695 856,00	TOTAL		0,00	501 733,00

RECETTES FONCTIONNEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT			
Compte	Libellé	BP 2025	Compte	Libellé	REPORT 2024	PROP. 2025
CHAPITRE 002		282 556,45	CHAPITRE 001			405 253,64
002	Résultat fonctionnement reporté	282 556,45	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		405 253,64
CHAPITRE 70		0,00	CHAPITRE 021		0,00	0,00
7088	Autres produits des activités	0,00	021	Virement provenant de la section de fonctionnement		0,00
CHAPITRE 74		412 000,00	CHAPITRE 10			15 000,00
7461	DGD	0,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00
7472	Régions	0,00	10222	F.C.T.V.A.		15 000,00
74751	GFP de rattachement	412 000,00				14 999,36
CHAPITRE 77		100,00	CHAPITRE 13		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	1328	Autres subventions d'investissements	0,00	0,00
CHAPITRE 042		0,00	CHAPITRE 040			81 480,00
777	Quote-part des subventions d'inv. transférée au compte de résultat	0,00	2802	Frais d'études d'élaboration de modifications et de rév. des ...		54 640,00
7811	Reprises sur amortissement des imm. corp et incorporelles.	0,00	28031	Frais d'études		8 800,00
CHAPITRE 013		1 199,55	28051	Concessions et droits similaires		5 200,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00	28188	Autres immobilisations corporelles		830,00
6415	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	199,55	281828	Matériel transport et autres		10 760,00
			28184	Mobilier		1 250,00
TOTAL		695 856,00	TOTAL		0,00	501 733,64

vérification équilibre

0,00

0,00